

Compte rendu du Comité Directeur de l'ACKVL
Mercredi 17 octobre 2018
Centre aquatique de St Jean de la Ruelle

Membres présents : Thierry Gérardin, Christophe Leconte, Stéphane Leconte, Fabien Tournadre, Sandrine, Steve Bruniquel, Nicolas Leconte, Childéric Thoreau, Christian Leconte, Thomas De Boysson et Jacques Précigout

Membre excusé : Paul Tallet-Pinet

Secrétaire de séance : Jacques Précigout

Début de séance : 19H10

• **Saison estivale**

- Le bilan de la saison estivale est bon, voire très bon, puisque le chiffre d'affaire approche les 46500 euros. Un bilan définitif, incluant le bénéfice, sera donné par Paul à la prochaine réunion.
- Un inventaire du matériel de location (déjà commencé par Thomas) est prévu et organisé par Fabien le samedi de la rentrée (10 novembre). Entre temps, Thierry s'est proposé de jeter un oeil, et potentiellement de réparer les sièges et dossiers cassés.
- Deux bateaux de location ont aussi été vendus à 100 euros l'unité. Le test des gilets pour la prochaine saison est prévu au plus tard en mars prochain. Fabien s'est proposé de trouver des poids pour réaliser les tests.
- Concernant l'entretien des remorques, elles sont toutes deux à peindre. Thierry et Christophe se sont proposés pour en peindre une en rouge et l'autre en bleu.
- Enfin, en raison d'un encombrement imprévu dans le garage à bateaux de location à St Jean de la Ruelle (stockage de matériel par les services techniques), nous ne pouvons stocker tous les bateaux. Les personnes responsables à la ville de St Jean de la ruelle sont au courant ; nous attendons leur retour.

• **Achat du nouveau camion**

- Concernant l'achat d'un nouveau camion, Thomas a fait une demande auprès de la région. Nous aurons la réponse en mars prochain.
- Il a aussi été demandé une subvention exceptionnelle à la ville de St Jean de la Ruelle via le dossier de subvention annuel. Ce type de demande sera très prochainement réitérée auprès de la ville de St Denis en Val.
- D'autres possibilités ont été envisagées (métropole, AXA assurances, élus). Jacques est en charge de se renseigner, et si possible, de faire une demande de subvention. Dans tous les cas, le projet d'achat sera présenté au cours de la prochaine assemblée générale.

• **Calendrier**

Pour les 3 prochains mois, voici les courses et sorties prévues (le responsable est entre parenthèses):

- Régionale slalom à Cergy-Pontoise le 11 novembre 2018 (Fabien), non pris en charge.
- Régionale slalom à Veigné le 17 novembre 2018 (Yann Dhieux), déplacement pris en charge,
- Régionale slalom à Uzerche le 25 novembre 2018 (Jacques), non pris en charge,
- Aucune sortie loisir n'est prévue, hormis un regroupement club le 22 décembre (randonnée des glaçons).

Remarque : si la course de Veigné est annulée, elle sera remplacée par celle de Corbeil-Essonne le 9 décembre.

- **Liste d'achat matériel pour SDV**

La ville de Saint Denis en Val a demandé de faire remonter les besoins matériels pour la base CK de SDV et la salle de musculation. Voici la liste qui sera envoyée :

- Chaise romaine,
- 50 kg de poids,
- un rameur supplémentaire,
- un escalier pour monter à la salle de réparation,
- un éclairage extérieur,
- Réparer le carreau cassé sur la porte-fenêtre du vestiaire filles,
- Réparer la gouttière côté sud,
- Installer des butoirs d'arrêt aux portails d'entrée.

- **Divers**

- Christophe a relancé les lettres d'information. Elle seront publiées tous les 3 mois.
- L'organisation de la compétition au pont royal fut un succès à tous les niveaux. Encore merci à tous les bénévoles. Au niveau financier, le club est bénéficiaire à hauteur de 648 €.
- Sandrine a demandé de rappeler le budget alloué à l'achat de matériel pour le club (bateau slalom = 600 € ; bateau loisir = 600 €).
- Sandrine fait savoir qu'il est nécessaire de prendre un véhicule personnel en plus du camion pour assurer les transports de la séance du samedi depuis St Jean de la Ruelle. L'utilisation du deuxième camion peut être envisagé à condition que la descente prévue soit annoncée à l'avance et que l'emprunt d'un camion supplémentaire ne soit pas dommageable pour qui que ce soit. L'équipe de direction tient tout de même à signaler que l'usage des véhicules personnels est, et sera, toujours indispensable au bon fonctionnement du club, même avec des camions à disposition. **Des remboursements aux frais kilométriques sont prévus dans ce cas de figure (voir « note de frais » dans les documents officiels sur le site internet du club).**
- Certains remboursements restent encore en suspens (Odet ; Veigné). Paul a été mis au courant et fera le nécessaire dès que possible.
- La prochaine réunion du comité directeur est fixée au mercredi 12 décembre à 19h au centre aquatique de St Jean de la Ruelle.

La séance est levée à 20h30.